

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

**DELIBERATION N° 09-2021  
AFFECTATION DES RESULTATS**

Le mercredi 9 juin 2021 à 18h00, le comité syndical s'est réuni à la maison des lacs de LAROIN, sous la présidence de Michel CAPERAN.

Date de la convocation : 27 mai 2021

**Etaient présents (17 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
<b>COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES</b>	CAPERAN	Michel	Titulaire
	CAZENAVE	Jérôme	Titulaire
	DENAX	Jean-Marc	Titulaire
	DUDRET	Victor	Titulaire
	MORLAS	Claude	Titulaire
	PEDEFLOUS	Roger	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ</b>	DUCOS	Gérard	Titulaire
	LAURIO	Michel	Titulaire
	LEVEQUE	Gilles	Titulaire
	SENSEBE	Jean-Jacques	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY</b>	BOURDAA	Bruno	Titulaire
	CAPERET	Alain	Titulaire
	CAZET	Michel	Titulaire
	LAFFITTE	Jean-Jacques	Titulaire
	VIGNAU	Hubert	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN</b>	MASSIGNAN	Bernard	Titulaire
<b>COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT BEARN</b>	HONDET	Henri	Titulaire

**Etaient excusés et avaient donné pouvoir (3 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	MARQUE	Bernard	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY	CASTAIGNAU	Serge	Titulaire
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES	BEGORRE	Marc	Titulaire

**Etaient absents ou excusés (12 délégués) :**

COLLECTIVITE	NOM	PRENOM	QUALITE
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES	BERNOS	Michel	Titulaire
	LARRIEU	Didier	Titulaire
	POURTAU	Xavier	Titulaire
	VERDIER	Yves	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ- ORTHEZ	ARRIAU	Philippe	Titulaire
	BIROU	Daniel	Titulaire
	GENNEVOIS	Anne-Lise	Titulaire
	LABOURDETTE	Michel	Titulaire
	TOULOUSE	Jérôme	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NORD-EST BEARN	SOUSBIELLE	Henri	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU BEARN DES GAVES	LALANNE	Patrice	Titulaire
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE ET ARRIGANS	DUPONT	Bernard	Titulaire

**Assistaient également à la réunion :** Anaïs BOUTIN – Animatrice prévention des inondations, Eric LOUSTAU – Ingénieur eau et milieux aquatiques, Henri PELLIZZARO – Directeur, Loïcia PRAT - Assistante administrative, Maxime PRAT – Technicien GeMAPI, personnel du SMBGP

**Secrétaire de séance (conformément à l'article L.2121-15 du CGCT) :** Monsieur Bernard MASSIGNAN

**Objet : Affectation des résultats**

Le Président rappelle au comité que par délibération du 27 janvier 2021, ce dernier a décidé d'affecter de manière anticipée les résultats comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2020 (EXCEDENT) :	1 896 310,28 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) – EXCEDENT	1 896 310,28 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) – EXCEDENT	406 453,36 €

Cette affectation anticipée a permis l'équilibre des différentes sections au moment du vote du budget primitif 2021.

Les résultats du compte administratif 2020 venant d'être définitivement arrêtés, le Président indique qu'une délibération d'affectation définitive des résultats doit intervenir, qu'il y ait différence ou pas avec la reprise anticipée.

Il précise qu'en l'espèce, il n'y a pas de différence avec la reprise anticipée et la reprise définitive.

Le Président présente ainsi au comité les résultats 2020 après adoption du compte administratif 2020.

Le comité syndical, après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** les résultats de l'exercice 2020 suivants :

Section de fonctionnement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2020	1 647 654,90 €	3 229 159,58 €	1 581 504,68 €
Résultat antérieur reporté (002)		314 805,60 €	314 805,60 €
Résultat à affecter			<b>1 896 310,28 €</b>

Section d'investissement	Dépenses	Recettes	Solde
Résultat propre à l'exercice 2020	752 314,36 €	1 478 010,90 €	725 696,54 €
Résultat antérieur reporté (001)	319 243,18 €		-319 243,18 €
Solde d'exécution			<b>406 453,36 €</b>
Restes à réaliser au 31 décembre 2020	274 326,24 €	444 890,69 €	<b>170 564,45 €</b>

**DECIDE** d'affecter de manière définitive le résultat d'exploitation de l'année 2020 comme suit :

RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31.12.2020 (EXCEDENT) :	1 896 310,28 €
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068) :	0,00 €
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) – EXCEDENT	1 896 310,28 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTE (001) – EXCEDENT	406 453,36 €

Envoyé en préfecture le 11/06/2021

Reçu en préfecture le 11/06/2021

Séance du comité syndical du 9 juin 2021 *SLOW*

Affiché le

ID : 064-200030641-20210609-09\_2021-DE

Ainsi fait et délibéré  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Président**

A blue ink signature is written over a rectangular stamp. The stamp contains the text "Syndicat Mixte du Bassin de" on the top line and "GAVE DE PAU" on the bottom line.

**Michel CAPERAN**